

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Comité Syndical

Séance du 11 octobre 2022

DECISION MODIFICATIVE N° 02 au BP 2022**Délibération n° 2022/47**

Nombre de délégués		Le mardi 11 Octobre 2022 à 9h30, le Comité Syndical de l'EPTB Gardons s'est réuni en séance ordinaire à Cassagnoles, en la salle du Foyer, suite à la convocation du Comité Syndical en date du 29 septembre 2022.
En exercice	31	
Présents	21	
Votants	24	

Etaient présents (votants) :

M. Max ROUSTAN (Alès Agglomération), M. Jacques PEPIN (Alès Agglomération), M. Sylvain ANDRE (Alès Agglomération), M. Thierry JACOT (Alès Agglomération), M. Frédéric GRAS (Alès Agglomération), M. Jean-Charles BENEZET (Alès Agglomération), Mme Méryl DEBIERRE (Alès Agglomération), M. Bernard CLEMENT (Nîmes Métropole), M. Patrick DE GONZAGA (Nîmes Métropole), M. Jean-Claude MAZAUDIER (Nîmes Métropole), M. Daniel VOLEON (Nîmes Métropole), M. Dominique VINCENT (CC du Pays d'Uzès), M. Frédéric SALLE LAGARDE (CC du Pays d'Uzès), M. Bernard BARBERI (CC du Pays d'Uzès), M. Nicolas CARTAILLER (CC du Pont du Gard), M. Jacques DAUTHEVILLE (CC Piémont Cévenol), M. David FURESTIER (CC Piémont Cévenol), M. François ABBOU (CC Causse Aigoual Cévennes), M. Pierre PRADILLE (CC Causse Aigoual Cévennes), M. Pascal MARCHELIDON (CC des Cévennes au Mont Lozère), M. Xavier MOINE BRESSAND (CC du Pays de Sommières).

Absents représentés (votants) :

Mme Geneviève BLANC (Alès Agglomération) représentée par M. François ABBOU (CC Causse Aigoual Cévennes) ;
M. Joachim VALLESPI (CC du Pont du Gard) représenté par Mme Méryl DEBIERRE (Alès Agglomération) ;
M. Jean-Claude ROUILLON (Alès Agglomération) représenté par M. Max ROUSTAN (Alès Agglomération).

Délégués présents sans voix délibérative :

M. Jean-François BERTIER (Nîmes Métropole), M. Michel RUAS (Alès Agglomération), M. Jean-Jacques VIDAL (Alès Agglomération),

Autres personnes présentes

M. GEORGES, Mme MOULIN, Mme FATALIVIA, M. RETAILLEAU (EPTB Gardons), M. Vincent RAVEL (Alès Agglomération).

Le Président expose au Comité Syndical que, dans le cadre de l'exécution budgétaire du BP 2022, il est nécessaire de procéder à des ajustements de crédits.

Des virements des crédits sont nécessaires entre diverses lignes budgétaires.

A ce jour, des ajustements sont nécessaires sur :

- Le compte 6232 / fêtes et cérémonies.

Plusieurs événements en attente ont pu être programmés : une réunion d'équipe, les inaugurations de la Passe à Poissons de Remoulins et de la restauration Physique du Briançon à Thézières et ont été insuffisamment budgétisés,

- Le compte 192 / plus ou moins-values sur cessions d'immobilisation
n'a pas été ouvert au BP 2022 et des cessions sont à opérer sur plusieurs biens en 2022
- Le compte 1321 à ouvrir pour une annulation de titre sur exercice antérieur

Le détail est joint en annexe.

**Après en avoir délibéré,
L'assemblée, à l'unanimité,**

- ➡ APPROUVE la décision modificative n° 2 au BP 2022.
- ➡ AUTORISE le Président, à procéder aux virements de crédit et inscriptions budgétaires concernées.

1 annexe

**Le secrétaire de séance
La Première Vice-Présidente**

Signé électroniquement par
MERYL DEBIERRE

Le 30 octobre 2022

Mme Méryl DEBIERRE

Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,



Le Président

Signé électroniquement par
le Président
le 21 octobre 2022

M. Max ROUSTAN

Annexe – DM n° 2

Annexe à la délibération n° 2022/47

FONCTIONNEMENT		Détail des modifications	
DEPENSES			
c/6232	fêtes et cérémonies	3 000,00 €	
c/022	dépenses imprévues	- 3 000,00 €	
INVESTISSEMENT		Détail des modifications	
DEPENSES			
c/192	plus ou moins values sur cessions d'immobilisations	4 000,00 €	écritures à passer pour mise à jour de l'inventaire - montant estimatif
c/1321	subvention -	6 500,00 €	Annulation d'un titre de 2012, émis en doublon pour l'opération
c/020	dépenses imprévues	- 10 500,00 €	



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : EPTB GARDON (30)

Utilisateur : MOULIN Françoise

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DE_2022_47
Date de la décision :	2022-10-11 00:00:00+02
Objet :	DM2
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	030-253002711-20221011-DE_2022_47-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
030-253002711-20221011-DE_2022_47-DE-1-1_0.xml	text/xml	825
Nom original :		
2022_47_DM2.pdf	application/pdf	422942
Nom métier :		
99_DE-030-253002711-20221011-DE_2022_47-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	422942

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	31 octobre 2022 à 17h56min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	31 octobre 2022 à 17h56min47s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	31 octobre 2022 à 17h56min49s	Transmis au MI
Acquittement reçu	31 octobre 2022 à 18h06min55s	Reçu par le MI le 2022-10-31